

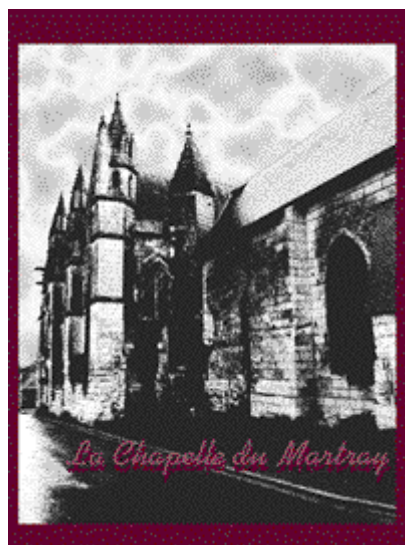
Les Graffites hermético-mystiques de la chapelle des Carmes de Loudun (Vienne) (fin du XVe siècle - XVIe)

Par Louis Charbonneau-Lassay

http://www.cesnur.org/paraclet/archive_2.htm

[Ce manuscrit, inédit en française, est une amplification de l'article paru sous le même titre dans *Atlantis*, et dont une copie se trouve dans l'archive Zoccatelli. Une traduction italienne - avec d'autres inédits - est paru dans *Le Pietre Misteriose del Cristo*].

Dans son « Abrégé des Antiquitez de Loudun », écrit en 1626, le Procureur du Roy Louis Truicaut, d'ordinaire mieux informé en matière d'histoire locale, nous dit que le Monastère des Carmes de Loudun fut fondé, l'an 1334, « par *Jehan de Baussay*, sgr. de la Motte, puîné de la Maison de Baussay ». La date de fondation ainsi indiquée, 1334, est bien exacte, mais le fondateur fut Amaury de Bauçay qui n'épouse que vers 1340 Aumur de Maillé, veuve de Guillaume Pierres du Plessis-Baudouin, de laquelle il eut Jehan et plusieurs autres enfants [1]



Cet Amaury, baron de Bauçay, qui faisait en Poitou figure de grand seigneur et nous apparaît sous la lumière des documents comme un personnage d'humeur peu commode, possédait, en plus de la baronnie de Bauçay et de quelques châellenies hors du loudunais, un tiers environ de la Ville de Loudun qui était alors partagée en quatre fractions inégales : *Le Château*, qui relevait directement de la couronne de France, le *Fief des Bauçay* et le *Fief des Odart*, seigneurs de Verrières, puis le *Bourg de Sainte Croix* dépendant des Chanoines de la Collégiale de ce nom. Ces quatre divisions étaient encloses dans la ceinture de hauts et de larges murailles dont Philippe-Auguste avait entouré Loudun, de 1206 à 1215.

Pour y asseoir le Monastère des Carmes, Amaury de Bauçay fit don d'un terrain situé au sud-ouest de la ville, au dessous du châteaux dans le quartier et près de la Porte dits du *Martray* ; et, vraisemblablement, il fournit à la dépense des premières constructions conventuelles.

Cinquante ans plus tard la première chapelle fut remplacée par celle qui est devenue aujourd'hui l'église paroissiale de Saint Hilaire du Martray, et cela par la générosité du chevalier Perceval de Coloigne, seigneur de Pugny en Gastine, et cousin de Jourdain de Coloigne, seigneur du Doymont en Loudunais ; lequel Perceval donna aux Carmes cent livres tournaï. La construction de l'édifice, qui traîna par le fait de la guerre anglo française et du manque d'argent, fut enfin parachevé grâce au don de deux cents écus d'or que fit, le 14 février 1466, Loys sire d'Amboise, visconte de Thouars et prince de Talmond.

Dans l'acte de donation de Louis d'Amboise il est stipulé qu'une Messe à notes « sera célébrée chaque semaine de l'an à l'autel de la chapelle Nostre Dame appelée Nostre Dame de Recouvrance ; laquelle Messe sera perpétuellement par chacune fois sonnée avec des cloches de la dite église (des Carmes) à neuf coups au cobets sans grand intervalle... ».

A remarquer qu'il est fait en ce texte une distinction entre la chapelle de N. D. de Recouvrance et l'église conventuelle. Nous ne savons pas où était située cette chapelle qui n'exista du reste que peu de temps, car dix ans après la donation de Louis d'Amboise, et pour honorer le titre marial de N. D. de Recouvrance qu'était en particulière vénération dans l'Ordre des Carmes, Pierre de Foix, fils de Gaston IV, comte de Foix et viscount de Béarn, faisait construire, sur le côté gauche de l'église conventuelle une chapelle formant demi-nef et comportant quatre petits travées. Dans ce charmant petit édifice, vrai bijou de l'art ogival du XVe siècle, Pierre de Foix, qui fut évêque de Vannes et en 1476 cardinal, s'était ménagé un enjeu pour sa sépulture ; mais il mourut à Rome en 1490, au palais des Ursins, et fut inhumé dans l'église des Augustins [2].

La nouvelle chapelle de N. D. de Recouvrance avait été assise, par permission - probablement verbale - de René, duc d'Anjou, roi de Sicile et de Jérusalem et seigneur de Loudun, en un terrain près sur la rue du Martray. Ce prince renouvela, le 30 novembre 1476 l'autorisation donnée [3].

Bientôt le petit sanctuaire devint le centre d'un culte actif, et notre historien Truicaut nous dit que « ceste église fut célébrée et visitée de pèlerins qui y vendient de fort loiny » [4].

Il y a deux ans, je relevais sur les parties basses du mur, à l'intérieur de cette chapelle de N. D. de Recouvrance, des graffiti anciens et singuliers ; M. l'abbé Dupuis, curé actuel de la paroisse Saint Hilaire du Martray, vint alors me dire que l'escalier en vrille de la tourelle qui conduit à l'ancien clocheton, dont il me permit aimablement l'accès, contenait un grand nombre de signes gravés et d'inscriptions.

Ces graffiti et ceux de l'intérieur de la chapelle peuvent être classés en quatre groupes :

1 -- Des inscriptions modernes, généralement de simples noms d'ouvriers, des traits dépourvus de sens ou peu riches d'esprit.

2 -- Des noms anciens parmi lesquels ceux de plusieurs carmes des XVe, XVIe et XVIIe siècles: frère Olivier Bescher, fr. du Fosse, fr. Guillaume Le Roy ; fr. Rap, fr. Raselane, fr. Nicolas Gillet, fr. Regaille (qui ajoute à son nom une esquisse de sa silhouette), enfin l'importante signature de frère Guyot que nous retrouverons plus loin.

3 -- Des inscriptions indéchiffrables, sauf deux relatives à l'incendie du monastère par les Protestants:

**Le vintiesme jour de novêbre
1568 ce coûent fut
brusle et destruit
par les huguenotz**

Cette inscription en cursive [5] se trouve à la porte qui conduit du haut de la tourelle d'escalier sur les voûtes, elle est le double de cette autre, gravée en capitales sur l'un des piliers intérieurs de la chapelle :

**Le XX jour de novêbres
mille Vc soixante huit
fut ce covêt mis en cêdre
par les huguenots destruit
Le XX jour de novêbres**

4 -- Des signes religieux et hermétiques dont plusieurs d'origine orientale. Ce sont ces signes surtout qu'il me paraît intéressant de signaler et de fixer ici.

Avant d'examiner les graffites de cette quatrième catégorie il semble opportun de se rappeler les origines palestiniennes de l'Ordre des Carmes qui prétend être le plus ancien ordre monastique de la Chrétienté, et serait la continuation du groupement ascétique et fermé des Ermites juifs du Mont-Carmel dont le fondateur serait Elie, le grand prophète Elie de Thisbé.

Comme plusieurs autres groupes religieux des royaume de Juda et Israël, tel celui des Esseniens, par exemple, le groupe carmélitain aurait eu, avant l'ère chrétienne, un caractère initiatique, et, parmi ses membres, aurait compté nombre de célébrités religieuses ; des Gentils illustres, parmi lesquels Pythagore lui même, seraient venus s'instruire au Carmel.

Quoi qu'il en soit de ces prétentions, il reste certain que les Croisés en arrivant en Orient trouvèrent les moines du Carmel en grande considération chez les chrétiens de Palestine, ce qui fit désirer à plusieurs princes et prélats français de les voir établir des monastères de leur Ordre dans plusieurs provinces ou villes épiscopales françaises. Ce fut ainsi que saint Louis, au retour de sa première croisade, leur donna le premier couvent carme de Paris. Naturellement, en s'installant en Occident, les carmes adoptèrent le rite liturgique latin, mais leur cérémonial particulier, dûment autorisé du reste par l'autorité pontificale, se ressentit toujours des influences du rite oriental dit du Saint-Sépulcre, que le patriarche saint Albert de Jérusalem avait imposé aux Ermites du mont Carmel, en 1210.

Auraient ils apporté aussi avec eux des traditions plus anciennes venues des centres religieux de la Chaldée, du Touran ou de l'Inde qui pourraient expliquer parmi les graffites de leur monastère de Loudun la présence de signes mystiques originaires de l'Asie centrale? Ou bien les auraient ils empruntés à ces groupes hermétiques du Moyen-âge, d'une orthodoxie catholique parfaite du reste, tels que les "Rose-croix" d'alors ou la "Fede Santa" à la quelle appartenait Dante [6], ou la "Messenie du saint Graal", groupements initiatiques qui connaissaient beaucoup plus parfaitement qu'on ne le croit généralement les sens cachés des vieux symboles de toutes dates.

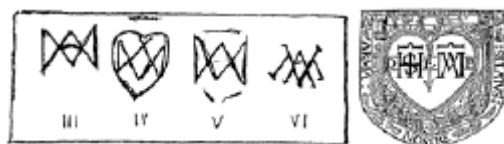
N° I et II. Le sigle I.H.S.



Gravés sur le mur intérieur de la chapelle ces graffites ne sont, l'un et l'autre, que l'abrégié, par les deux premières et la dernière lettre, du nom grec IHCOYC, *Jésus*.

Sur le second, les trois clous de la crucifixion sont placés sous le monogramme. Ces deux graffites, qui n'ont rien d'hermétique, mesurent l'un 0,m 28 de hauteur et le second 0,m 20.

N° III, IV, V et VI. Le sigle A.V.M.



Pour les profanes, cet ensemble de traits n'est que le sigle abrégatif du nom de la Vierge, Maria réduit aux lettres, superposées, le ses deux extrémités. Durant les XVIII et XIXe siècles on le traduisit même par *Ave Maria*. A cette même époque on s'imagina aussi quelque fois de charger, dans cette combinaison, chacun des jambages de M d'un point, ce qui donnait I.M.A.I qu'on interprétait : *Jésus, Marie, Joseph*. Ce sigle fut adopté par la Compagnie de St. Sulpice, et il timbre encore les papiers du Grand Séminaire de Coutances.



A Loudun nous avons, j'ose croire, la preuve que le même carme, auteur des graffites qui sont le sujet de ce mémoire voyait, dans M et A superposés, la fameuse syllabe sacrée de l'Asie centrale, l'AVM ou OM. En effet si l'on décompose le monogramme en question on y peut trouver les trois lettres A,V,M qui, réunis donnent *aum*.

Le monosyllabe *aum* est un synthétique qui correspond, chez les Hindous, aux trois aspects du Verbe divin du qui toutes choses ont leur *commencement* (aspect producteur, Brahmâ = A), leur *support* (aspect conservateur, Vishnou = V), et leur *fin* (aspect transformateur, Siva = M); ce qui met en action les trois personnes de la Trimurti hindoue, laquelle, comme on sait, ne correspond pas à la conception trinitaire chrétienne.

Souvent dans l'Inde le OM est inscrit au centre du double triangle qui eut jadis, selon les pays et les cultes des sens divers. Dans un récent et fort érudit ouvrage [7], l'orientaliste R. Guéron a expliqué du même la signification religieuse que les Brahmanes donnent au monosyllabe sacré qui peut, disent ils, s'exprimer de cinquante deux manières.

La prononciation latine de l'AVM, ou *aum*, n'est près d'origine orientale, mais elle décèle, en quelque sorte, une des raisons symboliques qui ont porté certains écoles hermétiques d'Occident, au Moyen âge, à donner au sigle M et A superposés le même sens qu'au sigle *Alpha* et *Omega*, pris pour l'emblème du Christ principe et fin de toutes choses ; c'est que l'énonciation des deux syllabes unies, *a-oum*, se fait par l'ouverture et la fermeture de la bouche. Cette remarque pourrait paraître puérile si l'on ne savait la grande importance que les anciens hermétistes attachaient à tout ce qui concerne l'émission du verbe.

Dans la série des graffites carmélitains de Loudun le n° VI me semble exprimer que son auteur à, très intentionnellement et nettement, voulu séparer, ou plutôt rendre distinctes les unes des autres, autant qu'il est possible dans un monogramme, les trois lettres A,V,M.

Par les voies de l'hermétisme chrétien et en se servant ainsi d'un sigle tout à la fois d'origine asiatique et, d'autre part, d'interprétation vulgaire en Occident, l'auteur traçait en même temps un emblème du Christ, principe et fin de tout, et un emblème du nom de la Vierge, mère du Christ.

Je rapproche de ce graffite la marque commerciale de l'imprimeur parisien Antoine de la Barre, contemporain sans doute des graffites en question, sur laquelle un monogramme marial semble aussi exprimer l'intention de détacher les lettres A,V,M [8].

On sait que les Carmes ont toujours eu grand zèle pour le culte de la Vierge, et nombre de leurs monastères prirent comme chiffre héraldique les lettres M et A superposés, bien que les armoires générales de l'Ordre fussent de *sable chapé d'argent à trois étoiles de l'un en l'autre, deux en chef et une en pointe*. A la révision de l'*Armorial Général* de 1696, le monastère des Carmes de Loudun fit enregistrer, comme blason officiel, *d'argent aux deux lettres M et A entrelacées de sable, couronnées d'or et accompagnées en pointe d'un coeur percé de trois clous de sable* [9]. Dans l'héraldique mystique en usage depuis le milieu du XVe siècle, les trois clous dans un coeur humain symbolisaient les trois vœux monastiques de Pauvreté, Chasteté et Obéissance.

On retrouve ce même sigle, A et M superposés, comme élément constitutif du grand collier de l'ordre de chevalerie de N. D. du Mont Carmel, réuni à celui de St. Lazare, ainsi qu'on peut le voir, notamment sur le tableau de Rigault représentant le marquis de Dangeau, grand maître de ces ordres sous Louis XIV.

Ces graffites mesurent : n° III, 0,05 de hauteur ; n° IV, 0,09 ; n° V, 0,15 ; n° VI, 0,04.

N° VIII. Le Serpent d'Airain.



Tous les archéologues et les mystiques connaissent le sens emblématique du Serpent d'Airain, en tant que figure de Jésus-Christ.

Cet emblème tire son origine du Livre des Nombres :

« Les Hébreux ayant murmuré contre Dieu et contre Moïse, Yahveh envoya contre eux des serpents brûlants qui répandront la mort ; le peuple alors se repentit.

« Et Yahveh dit a Moïse : Fais un serpent brûlant et élève-le sur un poteau, et quiconque aura été mordu et le regardera conservera la vie.

« Moïse fit un serpent d'airain, le plaça sur un poteau et si quelqu'un était mordu par un serpent, il regardait le serpent d'airain et vivait » [10].

Et plus tard, Jésus, annonçant son supplice prochain disait à ceux qui l'entouraient :

« Comme Moïse éleva le serpent au désert, de même il faut que le Fils de l'Homme soit élevé afin que quiconque croit lui ne périsse pas mais qu'il vive » [11].

Ces deux tests sont le point de départ de tout le symbolisme chrétien du Serpent d'Airain que se rapproche, par certains côté iconographiques, du serpent de la fable de Jason et de Médée [12], de même que le serpent-Satàn retrouve son quasi équivalent dans de nombreuses mythologies préchrétiennes, notamment en Egypte et dans le serpent Azhi de la religion zoroastrienne de l'Iran.

Chez les Gnostiques comme chez les orthodoxes des premières siècles chrétiens, comme sur les gemmes romaines et les anneaux des tombeaux mérovingiens comme dans la volute des crosses de nos évêques de l'époque romane, comme sur les vitraux des cathédrales gothiques et dans la double ogive des sceaux d'alors, le Serpent crucifié des Carmes de Loudun n'est que l'image emblématique de celui qui a dit : « Quand j'aurai été *élevé de terre*, j'attirerai tout à moi » [13].

N° IX et X. Les Croix gammées.



Avec les croix gammées des graffites IX et X nous retrouvons la symbolique d'Extrême Orient qui semble avoir hanté la pensée de l'auteur de ces graffites si nettement distincts de la foule des autres au milieu de laquelle ils sont tracés.

La croix gammée est un des plus vieux emblèmes religieux du monde, et il serait possible d'écrire un vrai volume sur ses significations diverses et son aire de dispersion dans le monde, de la Chine jusqu'à Gaule, jusqu'au Mexique et de l'Ethiopie au Thibet septentrional. Disons seulement que les meilleurs auteurs semblent s'accorder pour reconnaître que ce signe, assurément d'ordre astronomique dès sa création, serait né chez les Chaldéens et de leur pays, aurait rayonné vers les hauts plateaux du Thibet et du Touran d'une part, vers l'Assyrie, l'Europe et l'Egypte d'autre part.

D'après sa forme, la croix gammée est essentiellement une figure tournante à quatre ailes dont les extrémités sont recourbées à angles droits comme par la vitesse de la rotation. En Orient on l'appelle *Swastika* quand elles se meuvent de gauche à droite dans le sens des aiguilles d'une montre, n° X.

Les sens divers que les archéologues ont reconnus à ces figures dans les anciens cultes, varient selon les pays étudiés ; l'interprétation la plus généralement admise reconnaît le centre du carrefour de la croix comme la figure du pivot, de l'axe idéal du monde, et dans le jeu des branches du swastika le mouvement de rotation du soleil ; dans la sauwastika le mouvement de rotation de la Terre connu des Chaldéens.

Dès les premiers temps chrétiens, les Gnostiques hérétiques, les orthodoxes des écoles d'Alexandrie, de la Haute-Egypte, ceux de Damas et de la Syrie, les chrétiens romains qui décoraient les chambres des catacombes regardaient ces figures comme des emblèmes préchrétiens du Christ ; n'étaient il pas pour eux le pivot nécessaire autour du quel Platon disait que tournaient les cercles du Monde sur lesquels chantaient les génies merveilleux... autour duquel évoluent les orbes célestes, dont l'Ecole de Pythagore voulait faire une lyre ineffable dont la longueur des cordes était déterminée par leur distances respectives de la Terre!

Plusieurs autres interprétations ont été données dans l'antiquité, au swastika notamment. De très vieux cultes le mettaient en relation avec les mystères de la génération, et cette idée n'était point faite pour effrayer les premiers chrétiens qui voyaient dans Christ le Verbe Créateur, l'auteur, le générateur de toute vie. Ils voulaient voir aussi, dans les quatre branches de la croix gammée, quatre « gammas » figurant les quatre Évangélistes dont la voix distribua au monde la doctrine du Verbe enseignante.

Avant notre ère, les monnaies de la Gaule indépendante, surtout chez les peuples de la région du Rhône, portaient déjà le swastika qui garda droit de cité chez les premiers chrétiens gallo-romains ; les mérovingiens du Poitou en marquèrent parfois leur bagues et ceux de Reims les boucles de bronze de leur ceintures. Mais sous les Capétiens l'emploi de vieux symbole tomba en désuétude dans l'art ornemental de nos provinces occidentales de France. Une reprit, semble-t-il que grâce aux groupements hermétiques, et à l'héraldique corporative du fait il est assez rare [14]. J'en connais pourtant, en Touraine, un très bel exemple avec indication des ondes de rotation, tracé derrière l'autel d'un vieux monastère bénédictin en ruines; le signe est gravé sur une maçonnerie du XII siècle et peut fort bien être de cette époque.

Nos deux croix gammées du couvent loudunais sont aussi fort intéressantes du fait que celle qui reproduit le *swastika*, n° IX, se combine d'une ingénieuse façon avec la croix grecque, et le christianise ostensiblement, pour ainsi dire, par cette conjugaison. Le n° X, qui est *sauwastika*, dit encore beaucoup plus car il est chargé de l'initiale grecque, le X, du nom XPICTOC, le Xrist.

Le graffiti n° IX mesure 0,08 de hauteur, et le n° X 0,05.

N° XI. La Croix gammée et la Rose dans la signature de frère Guyot.



Avec le graffiti XI, nous avons encore, conjugués ensemble, deux très anciens emblèmes du Christ : la *Croix-Swastika* et la *Rose* héraldique réduite à quatre pétales, en raison des quatre branches de l'emblème intérieur qu'elle porte.

Dans l'emblématique religieuse d'usage courant et dans l'hermétique chrétienne ancienne, la Rose - la rose rouge notamment - reçut en plus de ses sens antérieurs et païens, des significations diverses:

- En Syrie chrétienne nous la voyons entrer, avec l'*Alpha* et l'*Omega* dans la composition du Chrismon cruciforme dès les premiers siècles [15].
- En Occident elle représente surtout la nature humaine, le corps du Sauveur. C'est à ce titre qu'elle apparaît au centre de la croix sur les briques des églises mérovingiennes de Reze et de Couéron (Loire Inf.). Les sociétés hermétiques du Moyen-âge lui ont conservé le même sens, et certains rites maçonniques l'ont gardé jusqu'à nos jours dans leur cérémonial d'initiation où cette fleur est expressément désignée comme image de Jésus-Christ crucifié [16].

Au déclin du XVe siècle et au XVIe elle servit de cadre, surtout en France et en Allemagne, à la représentation du Coeur de Jésus percé par la lance [17].

- Dans toutes ces représentations elle est l'image de l'humanité du Christ-Victime ; elle fut aussi parfois l'image de la Beauté du Rédempteur.

C'est ainsi que Raymond Lulle, le « Docteur Illuminé » qui écrivait au XIIIe siècle, considérait la Rose. Il dit, dans son livre *L'Ami et l'Aimé* que l'ami, entrant dans le Verger d'Amour admira la Rose et la loua, « parce qu'aux yeux corporels elle est la plus belle des fleurs, de même qu'aux yeux spirituels l'Aimé (le Christ) est le plus beau et le plus agréable de tous les aimés » [18].

C'est dans le même esprit sans doute, qu'ont été gravés sur bois, au XVIIe siècle ou au début du XVIIIe : quatre clichés pour images de dévotion que possède l'un de nos Musées de Poitiers, et qui représentent la rose des jardins, tigée et feuillée, avec, au centre de sa corolle épanouie, le monogramme de Jésus, I.H.S. [19].

- La Rose fut aussi, dès longtemps avant l'ère chrétienne, un des emblèmes du principe générateur de la vie physique, et nos folkloristes savent qu'elle est encore attachée, dans de nombreuses traditions populaires de nos contrées, à l'idée du sexe féminin ; ceux qui sont plus spécialisés dans les secrets des symbolismes anciens connaissent les rapports qui apparentent la Rose au Vase et à l'emblème oriental du *Lotus*. L'hermétisme médiéval lui a conservé cette signification qui est aussi l'une de celle du Swastika. Et je serais surpris que leur superposition sur le graffiti loudunais ne correspondait pas à cette comme signification.

- La Rose fut enfin, chez les chrétiens, un symbole de l'idée de vie future, de résurrection, et pourtant, l'image du Christ ressuscité, principe et ferment, selon la théologie chrétienne, de toute résurrection. C'est sans doute la raison pour laquelle la pénitente Thaïs, ensevelie à Antinoë près de l'ermite Sérapion (dont le corps sont au Musée Guimet), a été retrouvée portant encore dans sa main une rose desséchée. En Italie, la Rose a conservée son sens d'emblème de résurrection et la fête du « Retour des roses » en mai, en est une affirmation [20].

- Image du Christ en tant que principe et ferment et éternelle vie, la Rose [mot illisible: note de PLZ] encore de la félicité promise aux justes pour cette seconde et définitive existence. C'est pourquoi Dante, qui montre le ciel comme composé d'une série de cercles divisés par une croix comme le pentacle d'Ezéchiel, décrit la cour céleste comme une rose immense dont les pétales et les étamines portent les bienheureux [21].

- Ainsi donc, sous tous ses aspects mystérieux de conceptions paradisiaque, de symbole de résurrection, de sorcellerie et d'image conventionnelle du corps du Sauveur, la Rose apparaît comme l'un des emblèmes du Christ les plus suggestifs.

Le graffiti n° XI a, sur les autres, l'avantage de nous faire connaître l'auteur de cette série de signes mystérieux, frère Guyot, moine carme qui, d'après la graphie semi-gothique de sa signature, doit avoir vécu à la fin du XVe siècle ou au XVIe : la Rose mystérieuse qui fait corps avec son nom ne permet pas d'attribuer à la main d'un autre la paternité de ces hiéroglyphes.

La Rose du graffiti n° XI mesure 0,08 de hauteur et l'ensemble de la signature 0,22.

N° XII. La croix potencée dans la Rose.



C'est encore la Rose que nous montre le graffiti XII, mais chargée seulement de la croix potencée.

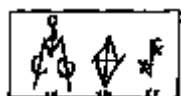
Par le nombre de ses pétales dont les lignes s'entrecroisent comme si la fleur était transparente, cette rose se rapproche de « l'Angemne » héraldique ou sextefeuille, la rosace à six pétales du blason.

Son symbolisme, en tant que fleur, est le même que nous venons de voir très brièvement pour la rose précédente ; et la croix qui se voit en son milieu est la plus ordinaire des emblèmes du Christ.

Les deux graffites XI et XII réunissent donc la Rose, fleur et symbole marial, *Rosa mystica*, à la Rose-Christ chargée d'un autre symbole du Christ. La Mère et le Fils se trouvent ainsi rassemblés la comme dans le sigle de M et A superposé. Et ce double sens est tout à fait dans l'esprit carmélitain.

Cette rose mesure 0,11 de diamètre.

N° XIII-XIV et XV. Figures énigmatiques.



Je termine en groupant ici trois signes d'interprétation difficile.

Le n° XIII a été soumis inutilement à la sagacité d'orientalistes, d'archéologues et d'occultistes qualifiés, je n'ai donc pas la prétention d'en pouvoir deviner l'énigme ; la seule chose qu'on en puisse dire c'est de supposer dans les signes qui chargent le jambage du M les initiales de frère Guyot C. G. C'est une hypothèse possible, pas du tout certaine. Le reste, notamment le signe supérieur, n'a encore trouvé à ma connaissance du moins, aucune explication acceptable.

Le n° XIV et le n° XV s'apparentent, en apparence à certaines marques corporatives du XVe siècle, mais ils peuvent bien être tout autre chose.

Les dimensions de ces signes sont: n° XIII, 0, 19 de hauteur; n° XIV, 0, 15; n° XV, 0, 08.

A la lumière de cet ensemble le carme Guyot nous apparaît comme un personnage singulièrement informé de l'emblématique hermétique, et sa vie spirituelle dans le cloître loudunais devait l'entraîner assez loin des sentiers battus par le commun des mystiques poitevin de son époque ; c'est pourquoi j'ai cru qu'il était intéressant de fixer ces quelques reflets de sa pensée.

L. Charbonneau Vanay
delatourier, p. Antiquaire, delatourier, Lorient
Loudun, Janvier 1929

Notes :

- [1] Cf. Beauchet-Filleau, *Diction. hist. et Genealog. des Familles du Poitou*, T. I, p. 331.
- [2] Cf. Frezon, *Gallia purpurata*, p. 524.
- [3] Cf. Lecoy de la Marche, *Comptes et mémoires du Roi René*, n° 266, p. 102.
- [4] L. Truicaut, *Abrégé des Antiquitez de Loudun*, 1626, edit. 1894, p. 31.
- [5] Restée jusqu'ici inédite.
- [6] Cf. R. Guénon, *L'Esotérisme de Dante*, Paris 1925.
- [7] R. Guénon, *L'Homme et son devenir selon le Védānta*, p. 16 et suiv., Paris 1925.
- [8] [Sul medesimo marchio commerciale l'autore aveva già dedicato qualche osservazione : cf. L. Charbonneau-Lassay, *L'Iconographie ancienne du Coeur de Jésus. Les Marques commerciales des Premiers Imprimeurs Français*, dans *Regnabit*, 3e année, n. 8, janvier 1924, pp. 120-121 (note de PLZ)].
- [9] L. Charbonneau-Lassay, *Le Coeur et les trois clous*, *Regnabit*, 1925, p. 13 et suiv. [*L'Iconographie ancienne de Jésus-Christ, postérieurement à la Renaissance. I. Le Coeur et le Monogramme I.H.S. II. Le Coeur et les Trois Clous*, dans *Regnabit*, 5e année, n. 7, décembre 1925, pp. 10-22 (note de PLZ)].
- [10] *Nombres*, XXI, 5-9.
- [11] *Evang. de St. Jean*, III, 14-15.
- [12] Cf. Doms Cabrol et Leclercq, *Dict. d'Archeol. Chrét. et de Liturgie*, T. I, Vol. 2e, col. 2705.
- [13] *Evang. de St. Jean*, XIII, 32.
- [14] [Il manoscritto del presente studio riporta originalmente la seguente frase in luogo di quella definitiva trascritta nel testo : « *Et il est rare le rencontrer durant le Moyen-âge en dehors des très rares document lassés par les groupes hermétiques* » (note de PLZ)].
- [15] Cf. Doms Cabrol et Leclercq, *Dict. d'Archeol. Chrét.*, T. III, Vol. Ie, col. 1507.
- [16] *Recueil de la Maçonnerie...*, 2e Part., p. 120.
- [17] Cf. *Regnabit*, mai 1925, p. 455 et suiv.
- [18] R. Lulle, *L'Ami et l'Aimé*, p. 266.
- [19] Société des Antiq. de l'Ouest, Musée des Grandes-Ecoles.
- [20] Cf. Doms Cabrol et Leclercq, *Dict. d'Archeol. Chrét. et de Liturgie*, T. I, Vol. II, col. 2339.
- [21] Dante, *La Divine Comédie. Le Paradis*, ch. XXXII.